

Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

Programme de formation – modalité pédagogiques

ORGANISATION

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation obligatoire permettant l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles requises pour accéder aux métiers de la sécurité privée.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant s'orienter dans les métiers de la sécurité.

OBJECTIF

Cette formation permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité.

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement.

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

ATTRIBUTION FINALE

Titre à finalité professionnelle d'agent de prévention et de sécurité.



PRÉREQUIS

- Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la commission régionale ou interrégionale d'agrément et de contrôle du CNAPS ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité,
- Connaissance de la langue française, capacité à rédiger un compte-rendu par oral et par écrit (niveau test B1 du Cadre européen de référence pour les langues), savoir compter,
- Pour les ressortissants étrangers hors Union Européenne, le titre de séjour doit avoir été délivré depuis au moins 5 ans pour le territoire français.

DURÉE : 175 HEURES

LIEU DE FORMATION

En centre de formation.

EFFECTIF : de 4 à 12 apprenants.

MODALITE ET DELAIS D'ACCES

Inscription obligatoire 3 semaines avant minimum sous réserve d'une session ouverte.

TARIF

1 290 € HT/TTC

Tarif donné à titre indicatif.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Prendre contact avec notre référent handicap :
Mme ROUX Clémentine au 04.90.60.73.16
ou par mail : contact@securiforce.fr



Formation Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité

| 175H00

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Évaluation théorique : Questionnaire à choix multiple de 40 questions

Évaluation pratique : Mise en situation de 30 minutes

Le candidat sera validé à l'épreuve pratique au poste central de sécurité

Le candidat sera validé à l'épreuve pratique en situation de rondes avec anomalies

Validation du SST conformément au programme INRS du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

- Possibilité de validation partielle : oui

Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise

$8 \geq \text{Note} < 12$: le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen

Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module

Durée de validité de chaque UV : 5 ans

Équivalence et passerelles : Les anciens fonctionnaires de la Police Nationale, les Gendarmes qui étaient OPI ou agent de police judiciaire adjoint obtiennent le TFP APS par équivalence

Suite de parcours : Le TFP APS est une porte d'entrée vers d'autres carrières dans la sécurité. Il est par exemple possible de passer son TFP ASC- agent de sécurité cynophile. Les Titres de chef d'équipe (niveau III) et Dirigeants (niveau II) accompagneront la progression professionnelle de l'agent de sécurité jusqu'au métier de chef d'entreprise de sécurité privée

Débouchés : L'obtention du TFP APS permet la délivrance d'une carte professionnelle d'agent de surveillance humaine, valable 5 ans, pour accéder à des métiers tels que : contrôleur d'accès, agent d'accueil, agent arrière-caisse, agent démarque inconnue.

MATÉRIEL UTILISÉ

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Blocs d'éclairage de sécurité

MATÉRIEL UTILISÉ

- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours
- Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme
- Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité
- Magnétomètre (détecteur de métaux portatif)
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- Une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès
- Une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs
- Un système de vidéosurveillance équipé de 19 caméras, dont une en 360°
- Un registre de consignes
- Un registre de clés, de badges et de visiteurs
- Un bloc de permis de feu
- Un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier
- Armes factices

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.

PROGRAMME DE FORMATION

SOCLE DE BASE – 41 HEURES

UV1 : Module Secourisme : Sauveteur Secourisme du Travail (14h)

Séquence 1 – Intervenant en premiers-secours – 10h

Théorique 4h, Pratique 6h

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la (les) victime(s) avant et pour agir
- (Faire-)Alerter selon de l'organisation interne des secours
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

Séquence 2 – Auxiliaire de prévention- 4h

Théorique 3,5h, Pratique 0,5h

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer la personne désignée d'une situation dangereuse

UV2 : Module Environnement Juridique (16h)

Séquence 1 – Livre VI du Code de Sécurité Intérieure – 8h

Théorie 8h

- Dispositions en vigueur du livre VI (contexte, logique)
- L'architecture d'ensemble
- Conditions d'accès à la profession (moralité, aptitude)
- Principes d'exclusivité et de neutralité
- Conditions d'armement, de détention et d'usage des armes.
- Port des uniformes et insignes
- Dispositions évitant la confusion avec un service public
- Usurpation de fonctions
- Spécificités des services internes
- Carte professionnelle (Téléservices du CNAPS)
- Code de déontologie des activités de sécurité privée
- Secret professionnel
- Délit de marchandage et sanctions spécifiques associées.

Séquence 2 – Dispositions utiles du code pénal – 5h

Théorie 5h

- Organisation judiciaire de la France
 - Duralité juridictionnelle
 - Juridiction civile, pénale et administrative
 - Responsabilités pénales et civiles
 - Clause d'irresponsabilité pénale
- Dispositions pénales :
 - Légitime défense, état de nécessité
 - Atteinte à l'intégrité physique
 - Atteinte à la liberté d'aller et venir (condition de rétention légale)
 - Non-assistance à personne en péril
 - Omission d'empêcher un crime ou un délit

Séquence 3 – Garanties liées au respect des libertés – 3h

Théorie 3h

- Respect de la vie privée
- Principes et limites de la fouille.
- Commission Nationale Informatique et Libertés
- Atteinte aux systèmes de traitement automatisé
- Respect du droit de propriété
- Appropriation frauduleuse

UV3 : Module Gestion des conflits (5h)

Séquence Unique : Analyse des comportements et résolution des situations conflictuelles – 5h

Théorie 5h

- Origines des conflits
- Différents types de conflits
- Stimulation et motivations des conflits
- Étapes d'un conflit
- Mesures de prévention des éléments déclencheurs
- Traiter une agression verbale
- Gérer les émotions
- Adopter des techniques verbales
- Intervenir par étapes
- Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptée

UV4 : Module Stratégique (6h)

Séquence Unique : Outils de transmission des consignes et de remontée d'information – 6h

Théorie 4h Pratique 2h

- Consignes écrites et/ou orales
- Consignes permanentes, particulières ou ponctuelles ☑
- Consignes en intrusion, malveillance, incendie, accident.
- Compte rendu oral
- Compte rendu écrit
- Rapport circonstancié présentable aux forces de l'ordre

SPÉCIALISATION APS – 134 HEURES

Complément du socle commun (16h00)

UV2 : Module Environnement Juridique (5h)

Séquence 1 – Livre VI du Code de Sécurité Intérieure – 2h

Théorie 1h Pratique 1h

- Sanctions en cas de non-respect des dispositions du Livre VI
- Justifications des actions lors de mises en situation

Séquence 2 – Dispositions utiles du code pénal – 2hPratique 2h

- Justifications légales des actions lors de mises en situation de légitime-défense

Séquence 3 – Garanties liées au respect des libertés – 1hThéorie 0,5h Pratique 0,5h

- Convention Collective Nationale 3196 (APE8010Z)
- Justifications des actions lors de mises en situation

UV3 : Module Gestion des conflits (9h)Séquence Unique – Analyse, résolution, Gestion de situations conflictuelles – 9hThéorie 2h Pratique 7h

- Évaluer de la dangerosité du conflit
- Gérer le conflit
- Gérer les conséquences du conflit
- Mises en situation de conflit

UV4 : Module Stratégique (2h)Séquence Unique : Outils de transmission des consignes et de remontée d'information – 2hPratique 2h

- Rédaction d'une main-courante
- Exploitation d'un logiciel de main-courante

UV5 : Module Prévention des risques d'incendie (7h)Séquence Unique : Initiation au risque incendieThéorie 4h Pratique 3h

- L'incendie : causes, naissance, ... et propagation
- Risques et effets de l'incendie sur l'homme
- Mesures de prévention o Sécurité des travaux par point chaud
- Acquisition des consignes spéciales et particulières
 - o Alarme (composition, fonctionnement d'un SDI)
 - o Consignes d'intervention
 - o Déclenchement, organisation de l'évacuation
 - o Mise en sécurité des installations
 - o Préparation de l'intervention des secours extérieurs
- Rôles des acteurs et des moyens de protection
- Moyens de première intervention

UV6 : Module Modalités d'appréhension (7h)Séquence Unique : Application de l'article 73 du CPP – 7hThéorie 7h

- Conditions d'appréhension de l'article 73 du CPP.
- Missions de sécurité et de sûreté confiées aux APS selon les différentes filières de métiers-repères
 - o Surveillance, distribution, incendie

UV7 : Module Sensibilisation aux risques terroristes (14h)Séquence 1 : Prévenir les risques terroristes – 6hThéorie 6h

- Risques et menaces terroristes
- Niveaux de risque associés au terrorisme
- Différents matériels
- Développer ses réflexes prévention/sécurité
- Détecter et prévenir
- Entretenir sa culture de la sécurité

Séquence 2 : Réagir face à une attaque – 4,5hThéorie 2h Pratique 2,5h

- Se protéger soi-même et protéger les autres
- Alerter et faciliter l'intervention des forces de l'ordre
- Sécuriser une zone

Séquence 3 : Secourir – 2,5hThéorie 1,5h Pratique 1h

- Identifier le risque de blessures en rapport au danger
- Notions de secourisme "tactique"
- Alerter les secours

UV8 : Module professionnel (45h)Séquence 1 : Techniques de transmission des consignes et informations – 8hThéorie 4h Pratique 4h

- Présentation et attitude (savoir-être et savoir-vivre)
- Accueillir, informer, orienter
- Lire un plan
- Adapter sa communication verbale et non verbale
- Fonctionnement des moyens de transmission
- Compte rendu oral immédiat en cours d'action
- Transmission de consignes
- Transmission d'informations
- Gestion d'un appel suspect (compte-rendu d'appel, alerte aux forces de l'ordre)

Séquence 2 : Préparation des missions – 6hThéorie 4h Pratique 2h

- Préparer l'intervention (mettre en place des consignes, reconnaître les lieux, définir les codes et l'équipe)
- Possibilités d'action sur place
- Coordination avec les forces de l'ordre
- Consignes particulières en cas d'intrusion
- Préservation des traces et des indices

Séquence 3 : Contrôle des accès – 9h***Théorie 4h Pratique 5h***

- Contrôler les accès d'un site ou d'un parc de stationnement ;
- Les systèmes de contrôle d'accès (carte, badge, code d'accès, biométrie, ...)
- Filtrage de l'accès des véhicules (véhicules légers, véhicules de transport, ...)
- Filtrage de l'accès des personnes (employés, entreprises extérieures, visiteurs, ...)
- Contrôle des objets et des matériels

Séquence 4 : Prise en compte du PCS – 9h***Théorie 4h Pratique 5h***

- Prise en compte des
- Matériels
- Documents
- Flux des personnels et intervenants
- Moyens d'accès
- Moyens de communication

Séquence 5 : Rondes et contrôles de rondes – 13h***Théorie 4h Pratique 9h***

- Effectuer une ronde (itinéraire, fréquence)
- Garder un esprit d'initiative
- Adapter son comportement lors d'une ronde
- Notion et objectifs de la ronde aléatoire

UV9 : Module Palpation de sécurité et inspection des bagages (7h)**Séquence Unique : Inspection visuelle et palpation – 7h*****Théorie 3h Pratique 4h***

- Circonstances particulières de réalisation
- Cadre législatif lors de manifestations
- Agréments des personnels privés amenés à les réaliser
- Sanctions en cas de non-respect du cadre légal
- Domaine d'application des palpations de sécurité
- Éléments générateurs de situations conflictuelles lors de leur exécution
- Positionnement dans un point d'inspection filtrage
- Comportement lors de la découverte d'objet prohibé
- Techniques d'inspection visuelle et de palpation de sécurité
- Gestion des mineurs et personnes en situation de handicap

UV10 : Module Surveillance par des moyens électroniques de sécurité (7h)**Séquence 1 : Télésurveillance – 3h*****Théorie 2h Pratique 1h***

- Corpus juridique de la télésurveillance
- Éléments de la chaîne de télé sécurité

Séquence 1 : Vidéoprotection – 4h***Théorie 2h Pratique 2h***

- Corpus juridique de la vidéoprotection
- Schéma d'installation d'un système de vidéoprotection

UV11 : Module Gestion des risques (11h)**Séquence 1 : Gestion des alarmes – 7h*****Théorie 3h Pratique 4h***

- Processus de déclenchement d'une alarme-intrusion
 - Informations issues d'une alarme-intrusion
 - Levée de doute en alarme-intrusion
 - Modalités d'alerte des forces de l'ordre
- Principes de gestion d'une alarme-incendie
 - Informations émanant d'un SDI
 - Levée de doute en alarme-incendie
 - Évaluation des possibilités d'intervention
 - Rendre compte à la hiérarchie
 - Accueillir et faciliter l'intervention des secours
- GTC / GTB : reports d'alarme et modalités d'exploitation

Séquence 2 : Protection du Travailleur Isolé – 2h***Théorie 1h Pratique 1h***

- Système de protection de travailleur isolé (PTI)
- Dispositions légales, réglementaires et conventionnelles visant à protéger un travailleur isolé
- Différentes composantes d'un système PTI
- Possibilités de déclenchement d'un DATI

Séquence 3 : Sensibilisation au risque électrique – 2h***Théorie 2h***

- Facteurs d'accident d'origine électrique
- Effets du courant sur le corps humain
- Origine de l'électrisation
- Analyse du risque électrique
- Modalités de formation et processus d'habilitation
- Analyse des situations d'accidents d'origine électrique

UV12 : Module Événementiel (7h)**Séquence 1 : Cadre et problématique des grands rassemblements- 5h*****Théorie 5h***

- Sécurisation d'un rassemblement festif, sportif ou culturel (flux, confinement, panique, comportements dangereux)
- Cadre légal des rassemblements
- Sécurisation des spectacles et concerts
- Gestion d'un événement (risque, lieu, acteurs, contexte)
- Procédure d'évacuation d'urgence (incendie, rixe, attentat)
- Bases juridiques des prestations événementielles

Séquence 2 : Acteurs d'un événement – 1h*Théorie 1h*

- Identification des acteurs autres que le public (organisateurs, artistes, journalistes, presse, secours, VIP)
- Information sur les types de public

Séquence 3 : Spécificités du contrôle d'accès et de l'inspection/filtrage – 1h*Théorie 1h*

- Différentes zones d'accès (publique, privative, restreinte)
- Moyens d'identification des différentes familles d'accès
- Systèmes de billetterie (bracelet, billet, douchette)
- Fraude et litiges

UV13 : Module Gestion des situations conflictuelles dégradées (7h)Séquence Unique : Gestion des conflits dégradés – 7h*Théorie 3h Pratique 4h*

- Différents types de stress et leur mode de fonctionnement
- Mécanisme du stress
- Gestion des effets gênants du stress
- Utilisation des effets positifs du stress
- Maîtrise du stress in situ
- Stress différé et gestion post-événement
- Récupération par la respiration
- Évacuation de la tension
- Protection, riposte, maîtrise actuelles et proportionnées face à une agression
- État de nécessité

UV14 : Module Industriel (7h)Séquence 1 : Évaluation des risques professionnels – 2,5h*Théorie 2,5h*

- Obligations réglementaires
 - o Évaluation des risques professionnels
 - o Document unique
 - o Obligations de l'employeur
 - o Principes généraux de prévention
 - o Obligations des employés
 - o Plans de prévention

Séquence 2 : Risques industriels majeurs des ICPE – 2,5h*Théorie 2,5h*

- Notion d'ICPE
- Installations classées SEVESO
- Plan ORSEC) et autres plans d'intervention

Séquence 3 : Face aux risques industriels – 1h*Théorie 1h*

- Matériels de protection adaptés aux risques industriels
- Port des équipements de protection individuelle
- Équipements de protection et moyens d'intervention collectifs

Séquence 4 : Manipulation et stockage de produits dangereux – 1h*Théorie 1h*

- Système global harmonisé (SGH)
- Classification CLP (classification labelling packaging)
- Contrainte des zones à atmosphère explosif (ATEX)

